



## *Cinquante (ans de) lecture d'une grève*

**Paul Delforge**  
**Historien, directeur du Pôle Recherche,**  
**Institut Destrée**

Texte pour la revue *Toudi*  
Namur, 12 mai 2011

---

Depuis cinquante ans, la grève de l'hiver '60-'61 fait l'objet de l'attention soutenue des journalistes, sociologues, historiens, politologues et anciens témoins-acteurs. La bibliographie est abondante, même si, paradoxalement, les monographies sont peu nombreuses. Il en ressort des approches contrastées de l'événement. Ces travaux, surtout ces articles, insistent plus ou moins fortement sur les circonstances qui précèdent la grève<sup>1</sup>, mais ne l'inscrivent pas systématiquement dans une perspective de longue durée, voire négligent la question wallonne. La plupart des écrits suivent la grève au jour le jour<sup>2</sup> et tous évoquent unanimement le caractère spontané du mouvement lorsque la Loi unique est présentée à la Chambre (19-20 décembre) ; l'unanimité est la même pour souligner la détermination des grévistes. Mais les controverses fleurissent dès qu'il s'agit de préciser leurs objectifs, ou de qualifier la grève : politique, insurrectionnelle, ouvrière ou populaire. Les avis sont également partagés sur la portée de l'événement. Le caractère wallon de la grève ne fait pas non plus l'unanimité, beaucoup évoquant l'idée d'un « repli wallon ». Ces hésitations procèdent de lectures différentes de la grève tant de la part des scientifiques que des témoins-acteurs.

La commémoration du 50<sup>e</sup> n'a pas échappé aux débats, polémiques et interprétations ; l'héritage d'un tel épisode historique est d'importance. En atteste le fait que le nom même de l'événement ne paraît pas encore définitivement assis. Les expressions varient : « La Grande Grève », la « Grève du Siècle », la « Grève contre la loi unique », « La Grève (ou les Grèves) de l'hiver '60-'61 », « l'insurrection de '60 », « La révolution wallonne », « le printemps du fédéralisme wallon »... Il est pourtant rare qu'un événement majeur ne porte pas rapidement un nom unique destiné à en faire une sorte de point de repère unanimement reconnu. Cette terminologie sert de marqueur et identifie en deux ou trois mots les faits eux-mêmes, voire leur signification. Chacun s'accorde alors sur le sens du moment historique, sur son retentissement et sa portée. C'est loin d'être le cas pour les journées qui ont marqué la Belgique, en particulier la Wallonie entre la fin décembre 1960 et le début 1961.

---

<sup>1</sup> Bien sûr le contexte du dépôt de la loi unique par le gouvernement Eyskens, l'indépendance du Congo, la mauvaise conjoncture économique du moment, le jeu des coalitions politiques belges, les conflits et luttes internes propres aux partis et syndicats ainsi que les luttes et rapports de force entre syndicats et partis politiques, le « renardisme ».

<sup>2</sup> Depuis la première mobilisation du 14 décembre, veille du mariage de Baudouin et Fabiola, jusqu'aux dernières journées, les 23 et 24 janvier 1961, moment où les bassins industriels du Centre, de Liège et de Charleroi décident de reprendre le travail, en passant par le déclenchement spontané du 20 décembre ; reprise sous contrôle des syndicats et intervention du cardinal Van Roey (23 décembre) ; message des prêtres de Seraing (nuit de Noël) ; élargissement des revendications de la grève ; revendication wallonne (2 janvier) ; soutien des socialistes wallons et journée de deuil pour la Wallonie (3 janvier) ; saccage de la gare des Guillemins et des bureaux du journal *La Meuse* à Liège, actes de sabotages (6 janvier) ; ouverture d'un second front politique et menace de démission des élus socialistes wallons (10 janvier) ; vote de la loi à la Chambre (13 janvier) ; les funérailles impressionnantes de Jo Woussem une des quatre victimes de l'hiver '60-'61 (20 janvier) ; les stratégies syndicales et politiques sont décortiquées ; les réactions de la presse analysées.

## Comment les pages de la Grande Grève se sont écrites

Dès le 13 janvier 1961, un cahier hebdomadaire du CRISP s'attache à identifier les circonstances du déclenchement des *Grèves contre la Loi unique*<sup>3</sup> et, dans la foulée, nombreux sont les analystes qui souhaitent donner un sens aux événements qui viennent de se dérouler<sup>4</sup>. Certains comme Maurice Chaumont partent même à la rencontre de « grévistes » pour savoir si les mots d'ordre des réformes de structure et du fédéralisme étaient bien compris « à la base »<sup>5</sup>. L'Institut de sociologie de l'Université libre de Bruxelles s'empare rapidement de l'analyse du phénomène<sup>6</sup> et c'est l'étude du sociologue Valmy Féaux<sup>7</sup> qui va durablement fixer la chronologie de la « Grève du siècle ». Tout en décrivant son déroulement au quotidien, il inscrit l'événement « dans le cadre de la lutte séculaire du monde du travail contre les structures capitalistes »<sup>8</sup>. À la même époque, dans *La grande grève (décembre 1960-janvier 1961)*, l'historien marxiste René Deprez dresse aussi une chronologie serrée et montre en quoi la grève de soixante constitue, à ses yeux, un épisode de la lutte des classes<sup>9</sup>. D'emblée, la Grande Grève apparaît comme un moment majeur de l'histoire sociale belge, comme un épisode de l'histoire ouvrière, ainsi que le confirmeront notamment une journée d'étude et un numéro spécial des *Cahiers marxistes* consacrés aux « petites fleurs rouges de la grande grève »<sup>10</sup>.

Progressivement, le caractère wallon de l'événement est mis en évidence, mais la reconnaissance de cette spécificité s'accompagne d'interprétations controversées sur la tournure de la grève. Au début des années septante, les deux grandes synthèses historiques consacrées à l'histoire de la Wallonie évoquent chacune la Grève de l'hiver '60-'61 dans un chapitre qui se penche sur les origines de la Wallonie. En 1973, André Bolland la situe parmi *Les naissances de la Wallonie*, dans *Le temps des ruptures (1940-1972)*<sup>11</sup>, tandis qu'en 1976 Hervé Hasquin dédie un chapitre à la *Naissance de la Wallonie*, qui s'ouvre sur le

---

<sup>3</sup> *Les grèves contre la Loi unique*, Courrier hebdomadaire du CRISP n° 91, 13 janvier 1961, et n° 92, 20 janvier 1961.

<sup>4</sup> Cfr notamment René EVALENKO, *La loi unique et la grève*, dans *Socialisme*, n°43, janvier 1961, p. 3-20 ; A.G., *Le démenti belge*, dans *Les Temps modernes*, n°178, février 1961, p. 1051-1055 ; Albert VERSCHUEREN, *Propos sur une grande grève*, dans *Revue industrie*, organe de la FIB, février 1961, p. 74-79 ; Maurice CHAUMONT, *Éléments d'une analyse sociologique des grèves*, dans *Revue nouvelle*, mars 1961, p. 225-234 ; Yves DE WASSEIGE, *Grève belge et démocratie économique*, dans *Esprit*, mars 1961, p. 494-504 ; Maurice-Pierre HERREMANS, *Un point de vue chrétien flamand et non-conformiste sur les récentes grèves*, dans *Socialisme*, n°44, mars 1961, p. 234-240 ; Paul CARDAN, *La signification des grèves belges*, dans *Socialisme ou Barbarie*, n°32, avril-juin 1961, p. 1-4 ; Ernest Mandel, *Les grèves belges. Essai d'explication socio-économique*, dans *Les Temps modernes*, n°180, avril 1961, p. 1291-1310 ; R. DE SAEDELEER, *Grèves, syndicalisme et démocratie*, Liège, Desoer, 1961 ; Fernand DEMANY, *Images d'une grève*, Bruxelles, CGSP, (1961). À ces articles, il faut aussi ajouter celui écrit en avril 1961 par Pierre JOYE, *Inédit avril 1961*, mais seulement publié en 1991 dans les *Cahiers marxistes*, numéro spécial n°177, p. 9-23.

<sup>5</sup> M. CHAUMONT, *Grèves, syndicalisme et attitudes ouvrières : les grèves belges de décembre 1960-janvier 1961*, dans *Sociologie du travail*, avril juin 1962, p. 142-158.

<sup>6</sup> Marcel BOLLE DE BAL, *Les sociologues, la conscience de classe et la grande grève de l'hiver 60-61*, dans *Revue de l'Institut de Sociologie*, n°3, 1961, p. 541-579 ; Guy SPITAEELS, *L'année sociale 1960*, Université de Bruxelles, Institut de Sociologie, 1961, en particulier les p. 78-98 ; Robert GUBBELS, *La grève, phénomène de civilisation*, Bruxelles, Université de Bruxelles, Institut de Sociologie, 1962.

<sup>7</sup> Valmy FEAUX, *Cinq semaines de lutte sociale, La grève de l'hiver 1960-1961*, Université de Bruxelles, Institut de Sociologie, 1963, Cahiers du centre national de sociologie du travail n°256.

<sup>8</sup> *Idem*, p. 7.

<sup>9</sup> René DEPREZ, *La grande grève (décembre 1960-janvier 1961). Ses origines, son déroulement, ses leçons*, Bruxelles, Éd. de la Fondation J. Jacquemotte, 1963.

<sup>10</sup> *Petites fleurs rouges de la grande grève*, numéro spécial des *Cahiers marxistes*, n°222.

<sup>11</sup> André BOLLAND, *Les Naissances de la Wallonie*, dans *Histoire de la Wallonie*, Toulouse, Privat, 1973, p. 447-449.

sous-titre *Une grève wallonne*<sup>12</sup>. Quelques années plus tard, sans y voir une épiphanie de la Wallonie, l'historien Philippe Destatte considère cette « Épreuve de force » comme une étape majeure dans l'évolution de l'affirmation de l'identité wallonne<sup>13</sup> et le politologue Xavier Mabilie observe que la grève fut wallonne « compte tenu des caractéristiques de la localisation de la grève et de sa conduite »<sup>14</sup>. Dès 1991, estimant qu'elle avait été la manifestation des idées et du combat wallons<sup>15</sup>, Jean Puissant<sup>16</sup> avait soutenu que la Grève de '60 lui apparaissait comme « la véritable naissance de la Wallonie » beaucoup plus sûrement que 1886. Pour le professeur de l'Université libre de Bruxelles, ce n'était cependant pas sa seule dimension, la grève étant à la fois un mouvement social important (sans être LA grève du siècle), ainsi que « la dernière tentative pour la classe ouvrière socialiste (et communiste) de s'affirmer face à la classe ouvrière chrétienne, comme le leader de cette classe ouvrière toute entière »<sup>17</sup>. Il soulignait enfin qu'il y avait eu un « virage wallon », voire une rupture, qu'il situe « (...) fin décembre, début janvier »<sup>18</sup>.

## Un second souffle

Cette idée d'un second souffle, d'un second front, d'un virage, de la recherche d'une échappatoire à la tournure des événements a fait florès<sup>19</sup>. Parmi les premiers chercheurs à avoir utilisé l'expression du « second souffle », on retrouve Valmy Féaux qui place ce moment au 29 décembre<sup>20</sup>. Par la suite, André Bolland observe que l'accent a été mis sur l'aspect wallon lors de la troisième semaine, que Renard a transformé la grève sociale en action politique, et qu'il cherche un second souffle en brandissant la revendication du fédéralisme<sup>21</sup>. Soulignant que l'événement se localisa essentiellement en Wallonie, Hervé Hasquin identifie quant à lui un essoufflement dans le mouvement (fin décembre) et associe la recherche d'un second souffle à la menace de l'abandon de l'outil ; il observe que, début janvier, l'accent est mis « avec beaucoup plus d'insistance sur les problèmes spécifiquement wallons »<sup>22</sup> : en d'autres termes, au retrait de la Loi unique s'ajoute la revendication du fédéralisme (2 janvier). Tant en 1983<sup>23</sup> qu'en 1998, l'historien Freddy Joris estime que les objectifs de la grève évoluent de l'opposition à la Loi unique vers les problèmes wallons et les réformes de structure, mais sans se prononcer sur le moment<sup>24</sup>. Synthétisant de manière elliptique l'analyse beaucoup plus précise d'André Bolland<sup>25</sup>, l'historien Léopold Genicot

---

<sup>12</sup> Hervé HASQUIN, *Naissance de la Wallonie*, dans *La Wallonie, le pays et les hommes, Histoire, économies et sociétés*, t. 2, 2<sup>e</sup> éd., 1980, p. 335-339.

<sup>13</sup> Philippe DESTATTE, *L'Identité wallonne, Essai sur l'affirmation politique de la Wallonie (XIX-XX<sup>e</sup> siècles)*, Charleroi Institut Jules Destrée, 1997, p. 255-268.

<sup>14</sup> Xavier MABILLE, *Histoire politique de la Belgique*, Bruxelles, Crisp, 2000, p. 326.

<sup>15</sup> « Les revendications s'élargissent, ne se limitent plus à la petite bourgeoisie et aux cadres moyens et supérieurs et touchent la population ouvrière en profondeur ».

<sup>16</sup> Jean PUISSANT, *1960-61 revisité*, dans *Cahiers marxistes*, 1991, n°177, p. 31-38.

<sup>17</sup> *Idem*, p. 35-36.

<sup>18</sup> *Idem*, p. 35.

<sup>19</sup> Ce qui nous amènera à revenir avec précision sur la question.

<sup>20</sup> V. FEAX, *op. cit.*, p. 104.

<sup>21</sup> A. BOLLAND, *Les Naissances de la Wallonie*, *art. cit.*, p. 447-449.

<sup>22</sup> H. HASQUIN, *Naissance de la Wallonie*, *art. cit.*, p. 337.

<sup>23</sup> Freddy JORIS, *Les Wallons et la réforme de l'État 1890-1971. Aperçu historique du mouvement wallon et des réformes institutionnelles en Belgique*, Notes de documentation, n°13, Bruxelles, Institut Émile Vandervelde, décembre 1983.

<sup>24</sup> Freddy JORIS, Jacques YERNA (préface), *Les Wallons et la réforme de l'État. De l'État unitaire à l'État « communautaire et régional » (1890-1970)*, Notre Histoire, Charleroi, Institut Jules-Destrée, 1998, 2<sup>e</sup> éd., p. 113-117.

<sup>25</sup> A. BOLLAND, *art. cit.*, p. 447-449.

esquive le débat, écrivant, en 1986, que Renard exigea l'instauration du fédéralisme « dans la chaleur de l'événement » (...) « dût y périr l'unité d'action des masses laborieuses chère aux syndicalistes et à ses amis de gauche »<sup>26</sup>. Le syndicaliste François Cammarata et l'historien Pierre Tilly situent eux aussi en janvier 1961 le moment où Renard oriente la grève vers la revendication wallonne parce qu'il « est isolé au sein de la FGTB nationale »<sup>27</sup> et accréditent l'idée d'une orientation vers le fédéralisme pour sortir de la grève. En 2004, l'historienne Chantal Kesteloot<sup>28</sup> constate que « le mouvement de grève se recentre sur la Wallonie (...) » et que « Dans le même temps, le mot d'ordre de retrait de la Loi unique cède peu à peu la place à de nouvelles revendications axées sur le fédéralisme et les réformes de structure »<sup>29</sup>. En 2005, dans sa somme biographique, Pierre Tilly reprend à son compte l'idée d'un « virage wallon » de la grève qu'il situe fin décembre, début janvier<sup>30</sup> : « une revendication autonomiste est venue se greffer sur la grève dont l'objectif initial était le retrait de la Loi unique »<sup>31</sup>. Avec des mots différents, il semble donc y avoir unanimité pour discerner un changement de cap concernant les objectifs de la grève et pour affirmer que la revendication wallonne du fédéralisme apparaît fin décembre.

## Repli wallon...

En 1987, le politologue Serge Deruette<sup>32</sup> construit une démonstration qui va plus loin. Considérant aussi que l'objectif du retrait de la Loi unique a laissé progressivement la place à d'autres enjeux, dont celui des réformes de structures (comme objectif) et de la revendication fédéraliste (comme moyen d'atteindre cet objectif) à partir du 2 janvier, Deruette accrédite l'idée d'un repli wallon durant cette 3<sup>e</sup> semaine de grève, perçoit le déclin du mouvement durant la 4<sup>e</sup> semaine et sa suspension dans la 5<sup>e</sup> semaine. Cette idée d'un repli repose sur le constat que la grève a d'abord été nationale (après une semaine d'inertie, la Flandre s'est en effet mise au diapason de la Wallonie durant la deuxième semaine), avant que Renard ne décide qu'il n'en soit plus ainsi. Pour Deruette, en combattant l'idée d'une marche sur Bruxelles (lancée par les grévistes des ACEC<sup>33</sup> ainsi que par *La Gauche* et *Links*<sup>34</sup>) et en privilégiant la menace de l'abandon de l'outil, André Renard porte la responsabilité d'écarter un objectif national fédérateur au profit d'une revendication qui plaît à la classe ouvrière wallonne, mais rebute et effraie les forces vives flamandes. Même si la menace de l'abandon de l'outil n'a pas été appliquée, elle « aura contribué au repli de la lutte sur la Wallonie ». Ce repli wallon signifie, toujours selon Deruette, la volonté de créer des institutions où, en Wallonie, la social-démocratie n'aura aucune peine à conquérir le pouvoir ; forger une autonomie où les réformes de structure apporteront une nouvelle prospérité<sup>35</sup>.

---

<sup>26</sup> Léopold GENICOT, *Racines d'espérance*, Bruxelles, Didier Hatier, 1986, p. 226.

<sup>27</sup> François CAMMARATA, Pierre TILLY, *Histoire sociale et industrielle de la Wallonie (1945-1980)*, Bruxelles, EVO, 2001, p. 102-105.

<sup>28</sup> Chantal KESTELOOT dans DEMOULIN Bruno, KUPPER Jean-Louis (dir.), *Histoire de la Wallonie. De la préhistoire au XXI<sup>e</sup> siècle*, Toulouse (Privat), 2004, 2<sup>e</sup> édition totalement refondue, coll. *Histoire des territoires de France et d'Europe*, p. 317-320

<sup>29</sup> *Ibid.*

<sup>30</sup> Pierre TILLY, *André Renard*, Bruxelles, Le Cri, 2005, p.628

<sup>31</sup> *Idem*, p. 613

<sup>32</sup> Serge DERUETTE, *La grève de l'hiver 1960-1961, moteur du fédéralisme wallon*, dans *Toudi*, 1989, t. 3, p. 46-67.

<sup>33</sup> V. FEAUX, *op. cit.*, p. 87.

<sup>34</sup> Idée proposée lors du congrès du PSB du 18 décembre. V. FEAUX, *op. cit.*, p. 60.

<sup>35</sup> S. DERUETTE, *art. cit.*, p. 46-67.

### ... ou action wallonne préméditée ?

Citant Robert Moreau qui reprend lui-même des propos que Renard a tenus en novembre 1960, les sociologues Bernard Francq et Didier Lapeyronnie ne partagent pas cette idée d'une transformation de la grève par la mise en avant de revendications wallonnes. Ils soulignent le lien étroit entre le retrait de la Loi unique, les réformes de structure et l'action wallonne<sup>36</sup>. Néanmoins, ils observent des premiers signes de lassitude manifestes début janvier et constatent que c'est à ce moment-là que l'accent est mis sur le caractère wallon de la grève et sur les revendications fédéralistes wallonnes (ils font une distinction entre les deux et les situent donc au début janvier)<sup>37</sup>. Dix ans plus tard, avec Xavier Leloup, B. Francq affirme que les réformes de structure et le fédéralisme « sont présents avant que les travailleurs, par leur mouvement dans les grandes entreprises métallurgistes, n'imposent la grève aux dirigeants nationaux de la FGTB »<sup>38</sup>. Ils observent aussi que « La grève associe étroitement l'action proprement ouvrière à une mobilisation régionale wallonne ». Ils ajoutent : « Avec la grève de 60-61, cette action de classe est associée à une logique régionale dont le fondement est plus populaire qu'ouvrier. Cette logique avait ceci de particulier qu'elle ne s'opposait plus à un adversaire de classe mais à un adversaire étranger, flamand, défini par une forme de domination et non par un rapport social. Logique ouvrière et logique régionale ont fusionné enfin dans une logique politique, « nationale » et socialiste, centrée sur l'action de l'État, logique fortement doctrinale et idéologique, mais aussi fortement modernisatrice »<sup>39</sup>. En 1986, dans une thèse de doctorat en sociologie restée inédite, Francine Kinet avait déjà associé le mouvement ouvrier et la question nationale. N'ayant perçu ni « tournant » ni « repli » durant la grève, elle considère que l'événement n'est pas un simple conflit de travail<sup>40</sup> et l'inscrit résolument dans une perspective de longue durée, prenant en compte l'évolution de la société belge et de ses acteurs, à la fois dans leurs dimensions politiques, économiques et sociales, et y compris la question wallonne.

De là à conclure, avec Xavier Mabilie que, pour la première fois depuis l'intervention d'André Renard au Congrès national wallon de mars 1950, l'action wallonne se trouve dotée d'une large assise populaire et d'une véritable représentativité de fait<sup>41</sup>, il y a un pas que Philippe Destatte se garde de franchir. Ce dernier a montré, force exemples à l'appui, que le caractère populaire des revendications wallonnes est bien antérieur à 1960 : la grève est un moment marquant de l'affirmation wallonne mais l'assise populaire du combat wallon se manifeste sous diverses formes depuis au moins le début du XX<sup>e</sup> siècle : manifestations contre le détournement des grands express en 1911, quasi-insurrection en faveur du suffrage universel en 1912, opposition à la montée des fascismes dans les années trente, résistance durant la Seconde Guerre mondiale, Question royale en 1950<sup>42</sup>.

---

<sup>36</sup> Bernard FRANCO, Didier LAPEYRONNIE, *Les deux morts de la Wallonie sidérurgique*, Louvain-la-Neuve, Ciaco, 1990, p. 34

<sup>37</sup> *Idem*, p. 37

<sup>38</sup> Bernard FRANCO, Xavier LELOUP, *1960-2000 : du mouvement ouvrier à un syndicalisme fragmenté*, dans FUSULIER Bernard (éd.), *L'ouvrier, l'usine et le syndicalisme wallons. Involutions et enjeux (1960-2000)*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, 1999, p. 127.

<sup>39</sup> *Idem*, 1999, p. 148

<sup>40</sup> Francine KINET, *Mouvement ouvrier et question nationale. La grève générale de l'hiver 1960-1961 en Belgique*, thèse inédite, Université de Liège, faculté de Droit, d'Économie et des Sciences sociales, 1985-1986, p. 62.

<sup>41</sup> X. MABILLE, *op. cit.*, p. 326.

<sup>42</sup> Ph. DESTATTE, *L'identité wallonne, op. cit.*

## Bataille de témoins

Si de sérieuses nuances séparent les spécialistes, les témoins eux-mêmes se sont forgé une image de la Grande Grève qui oscille entre lutte ouvrière, mouvement social et enjeu wallon. En 1982, l'hommage rendu par le *Bulletin de la Fondation André Renard* au leader syndical évite d'aborder la question du statut de la grève<sup>43</sup>. La même année, dans le dialogue du film *Hiver '60* (de Thierry Michel), Jean Louvet met en évidence la liaison entre Mouvement ouvrier et Mouvement wallon, tandis que Jean-Christophe Yu, dans son moyen métrage, mettra davantage l'accent sur le volet social<sup>44</sup>. Dans *Combat syndical et conscience wallonne* (1984), sur base de documents inédits qu'il cite longuement, Robert Moreau<sup>45</sup> insiste sur la dimension wallonne de l'engagement de Renard, alors que les bulletins anniversaires de la Fondation André Renard et les numéros anniversaires de *Combat* donnent des éclairages du passé, des faits, des idées et des hommes, qui varient en fonction des préoccupations politiques et sociales, liées aux moments des publications.

En 1991, Joseph Coppée ne laisse cependant planer aucun doute sur sa conviction. En parlant de « révolution wallonne », il fait référence par ces deux mots à la filiation socialiste et wallonne de l'événement<sup>46</sup>. Il consacre un chapitre entier à combattre « la prétendue déviance fédéraliste », le fameux repli wallon, et à démontrer, faits à l'appui, l'engagement wallon évident d'André Renard bien avant décembre 1960 et le caractère à la fois socialiste et wallon de la grève. En 1993, François De Troyer<sup>47</sup> témoigne brièvement de son engagement dans cette grève sociale et wallonne.

Parmi les témoignages, il faut encore citer ceux de Fernand Demany, Jacques Yerna, Jean Neuville, Robert Dussart<sup>48</sup>, Ernest Davister, Robert Falony et Gustave Dache. En 1961, Demany racontait la grève, y voyait une action sociale belge et ne percevait aucun repli sur la Wallonie<sup>49</sup>. À de nombreuses reprises, Jacques Yerna<sup>50</sup> a été appelé à évoquer André Renard et la grève de l'hiver 60-61. La probité de J. Yerna ne peut être mise en cause, mais ses souvenirs sont marqués par un différend sérieux qui l'a opposé à André Renard ; responsable du journal *La Gauche*, Yerna n'est pas en contact direct avec Renard durant l'année 1960 ; les deux hommes ne renoueront qu'au printemps 1961 ; et dans les colonnes de *La Gauche*, journal qui a été exclu des presses dirigées par Renard<sup>51</sup>, Yerna refuse une lecture régionale (ou communautaire) des votes émis au sommet de la FGTB (16 décembre 1960) et nie l'existence d'une désunion entre travailleurs wallons et flamands<sup>52</sup>. Ses témoignages ultérieurs restent marqués par ce ressenti. Tant en 1990 avec Jean Neuville<sup>53</sup> qu'en 2003<sup>54</sup>, il évoque un repli du mouvement sur la Wallonie (en janvier), le recours à la

---

<sup>43</sup> André Renard, *vingt ans après*, numéro spécial du *Bulletin de la Fondation André Renard*, n°130, Liège, 1982.

<sup>44</sup> Jean-Christophe YU, *Il y a 30 ans, la grève*, vidéo, 1991.

<sup>45</sup> Robert MOREAU, *Combat syndical et conscience wallonne. Du syndicalisme clandestin au Mouvement Populaire Wallon 1943-1963*, Connaître la Wallonie n°23, Charleroi, Institut Jules-Destrée, 1984.

<sup>46</sup> Joseph COPPEE, *1960-1961 : la révolution wallonne : trente-cinq jours qui ont changé la Belgique*, Liège, Fondation André Renard, 1991.

<sup>47</sup> François DE TROYER, *Une vie de militant, 1930-1994, 64 années au service d'un idéal de Justice et de Liberté*, Rixensart, 1993, p. 216-217.

<sup>48</sup> Robert DUSSART, *témoignage*, dans *Cahiers marxistes*, 1991, n°177, p. 39-47.

<sup>49</sup> Fernand DEMANY, *Images d'une grève*, Bruxelles, CGSP, (1961).

<sup>50</sup> Jacques YERNA, *Fédéralisme et réformes de structure*, dans *Réflexions sur la Belgique en mutation*, dans *Courrier hebdomadaire du CRISP* n° 1234, 1989.

<sup>51</sup> *Combat* a pris la place de *La Gauche* en janvier 1961.

<sup>52</sup> *La Gauche*, 28 janvier 1961.

<sup>53</sup> Jean NEUVILLE et Jacques YERNA, *Le choc de l'hiver '60-'61. Les grèves contre la Loi unique*, Bruxelles, Pol-His, 1990, p. 177.

<sup>54</sup> Julien DOHET, Jérôme JAMIN, *La Belgique de Jacques Yerna. Entretiens*, Bruxelles, Labor, 2003, p. 45.

revendication du fédéralisme pour sortir de la crise<sup>55</sup> et ajoute que « La revendication du fédéralisme prend ainsi, pour la première fois en Wallonie, un contenu profondément populaire »<sup>56</sup>. Secrétaire syndical aux ACEC et membre du Comité exécutif de la Fédération des métallurgistes de Charleroi au moment de la grève, Ernest Davister évoque pour sa part des souvenirs parfois imprécis et défend surtout le point de vue d'une Fédération qui a été en froid avec « les hommes de Renard »<sup>57</sup>. Quant à Robert Falony, il écrit que Renard envisageait, tôt, une sortie de la grève par le fédéralisme, en raison de l'usure du mouvement<sup>58</sup>. Gustave Dache, enfin<sup>59</sup>, fait reposer sur les « mauvais choix » de Renard la responsabilité de l'échec de ce qu'il appelle la grève insurrectionnelle et révolutionnaire<sup>60</sup>.

## Indiscutablement une grève wallonne

Cinquante ans après les faits, une lecture des événements de '60-'61 à travers la personnalité de celui qui en assura la coordination permet d'affirmer que la Grande Grève fut assurément wallonne et qu'au-delà du retrait de la Loi unique elle portait l'objectif principal de la réalisation des réformes de structure, au moyen du fédéralisme, les deux objectifs étant liés<sup>61</sup>. L'évocation historiographique de la grève l'a montré, la synthèse de Valmy Féaux a eu un grand succès, a quasiment figé la physionomie de la Grande Grève et conditionné durablement l'écriture de l'histoire des événements, les travaux qui ont suivi s'inspirant de cette analyse. Or, il a été l'un des premiers chercheurs à utiliser l'expression du « second souffle », à évoquer l'idée d'un tournant dans la grève et à prétendre que l'idée du fédéralisme est née en cours de route<sup>62</sup>, ajoutant qu'elle a changé la physionomie du conflit, notamment parce que cette revendication fit peur aux travailleurs flamands<sup>63</sup> ! Cette approche n'est pas étonnante dans la mesure où elle correspond au discours véhiculé à l'époque par l'ensemble de la presse et surtout par tous ceux qui, rassurés par le retour au calme en Flandre et à Bruxelles vers le 9 janvier, ont stigmatisé ceux qui sont restés mobilisés, et ont usé de tous les arguments pour décrédibiliser l'action en cours<sup>64</sup>.

La presse d'extrême-droite s'en est donnée à cœur joie, avec les délicates nuances qui caractérisent habituellement les nauséuses pages de *Vrai* et *Europe Magazine*...<sup>65</sup> Ces attaques donneront consistance à l'idée que les « meneurs » de l'hiver 60-61 ont cherché une porte de sortie à leur combat prétendument perdu. Certains excès relevés pendant les 34 jours de grève seront prétextes à contester le principe du droit de grève et à décrier le fédéralisme wallon. Fort logiquement, la presse bien ancrée à gauche corroborera ce

---

<sup>55</sup> Les souvenirs de Jacques Yerna restent cependant confus et imprécis lorsqu'il s'agit de situer ces faits avec précision dans le temps.

<sup>56</sup> J. NEUVILLE et J. YERNA, *op. cit.*, p. 177

<sup>57</sup> Ernest DAVISTER, *Une œuvre, un combat*, Charleroi, FGTB, 1987.

<sup>58</sup> Robert FALONY et Xavier MABILLE (intro), *Le Parti socialiste : un demi-siècle de bouleversements – De Max Buset à Elio Di Rupo*, Bruxelles, Luc Pire, 2006, p. 58.

<sup>59</sup> Nous avons conscience de n'être pas exhaustif dans l'évocation des acteurs/témoins. Le panel est cependant suffisamment significatif des points de vue en présence.

<sup>60</sup> Gustave DACHE, *La grève générale insurrectionnelle et révolutionnaire de l'hiver 1960/61*, Charleroi, 2010

<sup>61</sup> Pour davantage de développement sur cette grille de lecture, nous renvoyons à notre article « *La Wallonie en a assez* ». *La grève wallonne de l'hiver 60-61*, à paraître dans les actes du colloque organisé en décembre 2010 à l'Université de Liège.

<sup>62</sup> V. FEAUX, *op. cit.*, p. 104 et 183.

<sup>63</sup> *Idem*, p. 220.

<sup>64</sup> « Renard a vu plutôt que les autres que la grève (...) était un échec et (...) a joué la carte wallonne », lit-on dans *La Dernière Heure* (5 janvier 1961) qui parle aussi de bifurcation. *La Libre Belgique* (même date) parle de « tentative désespérée », des « agitateurs wallons », de « chantage fédéraliste ». *La Cité* évoque « la dictature de quelques milliers d'agités ».

<sup>65</sup> Cfr P. TILLY, *op. cit.*, p. 624.

discours, accusant Renard d'avoir rompu l'unité ouvrière et divisé la solidarité des travailleurs wallons et flamands ; du côté du parti communiste, on n'accepte pas la « confiscation » et la coordination du mouvement de grève par les renardistes ; du côté de la presse socialiste, on respecte la ligne de la direction nationale du PSB : celle-ci a refusé de suivre l'option de la démission collective de ses mandataires et privilégié la discussion parlementaire. Ce choix était vain car la majorité en place n'a pas sillé. De surcroît et comble de l'ironie, le discours des partis du gouvernement conforte l'idée que « Renard et ses agitateurs » ont détourné les travailleurs de leur objectif principal (retrait de la Loi unique). Or, ce discours n'a d'autre objectif que de décrédibiliser tant la question wallonne que l'idée du fédéralisme. Cette stratégie qui avait fonctionné en 1919 et 1920 au sortir de la Grande Guerre<sup>66</sup> est cette fois vouée à l'échec. Le coq est sorti du poulailler et bien décidé à n'y plus rentrer. Les enjeux révélés par la grève de l'hiver 60-61 sont wallons. La grève est wallonne non par défaut, mais dans ses fondements, par ses acteurs et ses objectifs. Elle aurait pu devenir belge. Elle ne l'a pas été. Et si certains discours sur la grève de '60 restent figés, l'évolution des institutions dans les années qui ont suivi témoigne des enjeux réels de l'événement. La revendication wallonne de la Grande Grève ne peut étonner que ceux qui refusent de prendre en considération l'existence persistante d'une question wallonne. Et cette attitude reste très forte au début des années soixante, tant dans la sphère politique que dans le monde universitaire.

Loin de moi l'idée de jeter l'opprobre sur Valmy Féaux. Son étude est remarquable, mais elle pâtit d'un manque de recul par rapport aux événements. Et elle souffre de quelques contradictions ou imprécisions internes. Ainsi, l'étude de l'ULB évoque l'idée de la quête d'un second souffle par les dirigeants de la grève (c'est-à-dire par le Comité de coordination des Régionales wallonnes de la FGTB que présidait André Renard) dès le 29 décembre<sup>67</sup>, avant d'utiliser la même expression (*à la recherche d'un second souffle*) pour qualifier la troisième semaine qui débute... le 2 janvier<sup>68</sup>. Au-delà de cette différence de cinq jours, il faut s'étonner d'un tel commentaire parce que le mouvement est alors très loin de s'essouffler. Des mots d'ordre de grève ont été lancés tous azimuts durant les jours qui ont précédé la nouvelle année : ils sont coordonnés en Wallonie, disparates à Bruxelles et en Flandre<sup>69</sup>. Une série d'actions sont d'ailleurs programmées pour le lendemain de la trêve des confiseurs<sup>70</sup>. Et le 3 janvier – déclaré jour de deuil en Wallonie – est aussi le moment où la Chambre se réunit à nouveau, après s'être mise en vacance depuis le 23 décembre. La reprise du travail – à Bruxelles et en Flandre – ne sera générale qu'à partir du 9 janvier, soit une semaine plus tard<sup>71</sup>.

---

<sup>66</sup> Cfr Paul DELFORGE, *La Wallonie et la Première Guerre mondiale, Pour une histoire de la séparation administrative*, Namur, Institut Destrée, 2008, coll. Notre Histoire, p. 460-482.

<sup>67</sup> *Idem*, p. 104.

<sup>68</sup> *Idem*, p. 113.

<sup>69</sup> *Idem*, p. 105-110.

<sup>70</sup> Il faut observer que la nouvelle année tombe un dimanche. En conséquence, l'activité économique est forcément en repos le samedi 30 décembre et le lundi 2 janvier qui est un jour de congé légal, récupération du dimanche 1<sup>er</sup> janvier.

<sup>71</sup> V. Féaux écrit que le jeudi 5 janvier « (...) en Wallonie (...) on ne constate aucun fléchissement » (p. 122).



## Ne pas confondre essoufflement et second souffle

Et quand Renard signe l'éditorial de *Combat* (5 janvier) sous le titre *Vers le second souffle*<sup>72</sup>, c'est pour appeler les travailleurs wallons à s'engager dans une grève au *finish*, en invoquant l'abandon de l'outil comme arme ultime... si nécessaire. Toujours aussi intense, l'action se durcit en Wallonie et, sans être réellement encadrée, elle se poursuit également en quelques points de Flandre et à Bruxelles pendant près d'une semaine. L'action ne sera suspendue par le CCRW que le 23 janvier. Durant 34 jours, le pays wallon a vécu dans la rue, intensément. Le « second souffle » – évoqué par Renard – signifiait une accentuation de l'action au lendemain, il faut insister, des fêtes de la nouvelle année. Rien d'autre.

En dépit de variations dans les menaces verbales, il n'y a pas eu non plus de modification dans la stratégie d'action du CCRW. Il convient dès lors de gommer une autre confusion entre moyen d'action et objectif. Le sociologue de l'ULB a écrit que, fin décembre, les dirigeants de la grève sont partis « en quête d'un nouvel objectif pour soutenir le moral des troupes : marche sur Bruxelles, abandon de l'outil, menace d'éclatement du pays »<sup>73</sup>. Ce n'est pas correct. Tout d'abord, les trois menaces ne sont pas à mettre sur le même pied. Ensuite, il ne s'agit pas d'objectifs : l'objectif immédiat vise le retrait de la Loi unique et, de manière plus ambitieuse, Renard aspire surtout à des réformes de structure, dans le cadre belge si possible, en Wallonie à défaut. Enfin, il s'agit plutôt de moyens à employer pour faire céder le gouvernement belge, ainsi que les autorités politiques et patronales dans leur ensemble ; il y a bien sûr la grève générale dans laquelle Renard et le CCRW ont été plongés malgré eux, tandis que la marche sur Bruxelles et l'abandon de l'outil émergent comme des recours oratoires, brandis comme des menaces ultimes. « Si le gouvernement ne cède pas, il nous reste l'abandon de l'outil » mentionne André Renard le 29 décembre<sup>74</sup>. Mais, de marche sur Bruxelles, il ne peut en être question, pour plusieurs raisons. D'abord, parce que cette idée est portée par les militants communistes auxquels, parmi bien d'autres griefs, Renard reproche d'avoir lancé la grève dans l'improvisation ; ensuite et surtout parce qu'une marche sur Bruxelles est irréalisable (en raison de la concentration – réelle ou supposée – des forces de l'ordre autour de la capitale) et inutile : le mouvement n'est pas national ; il est wallon et trouve sa force en Wallonie. Le 5 janvier, enfin, Renard précise la méthode et incite à mener la grève au *finish* (le « second souffle »), comme un moyen d'action et non comme un objectif<sup>75</sup>. Quant à l'éclatement du pays mentionné ci-dessus, il doit s'agir d'une exagération verbale pour désigner le fédéralisme : longtemps, dans l'esprit de ses opposants, fédéralisme a rimé avec disparition de la Belgique. Or, pour Renard, il ne s'agit nullement de faire disparaître la Belgique et encore moins d'une menace, mais plutôt d'un objectif et d'un moyen d'action pour réaliser les réformes de structure, en Wallonie d'abord, dans le reste du pays ensuite.

## Un projet tracé de longue date

Quand on inscrit la trajectoire d'André Renard dans la longue durée et que l'on accepte une lecture de la Grande Grève qui dépasse son déroulement formel au quotidien, tout concourt

---

<sup>72</sup> : « (...) les réformes de structure et la révision de l'État (sont) tous deux infiniment plus anciens et autrement fondés que le prétendu programme économique et social » du gouvernement. André Renard, dans *Combat*, 5 janvier 1961, p. 1.

<sup>73</sup> Fin décembre, les dirigeants de la grève sont partis « en quête d'un nouvel objectif pour soutenir le moral des troupes : marche sur Bruxelles, abandon de l'outil, menace d'éclatement du pays ». V. FEAUX, *op. cit.*, p. 104.

<sup>74</sup> *Pourquoi Pas ?*, 29 décembre 1960.

<sup>75</sup> *Combat*, 5 janvier 1961, p. 1.

à inscrire Renard dans la logique de choix opérés loin de toute précipitation, tant en ce qui concerne son programme de réformes de structure que son action wallonne. L'idée du fédéralisme est sur la table du CCRW dès le premier jour, le 23 décembre, lors de la création du Comité de coordination. Quand arrivent le réveillon, Noël et le lundi férié du 26 décembre, l'unanimité n'est pas absolue au sein des Régionales car les délégués doivent retourner devant leur base pour entériner les objectifs fondamentaux à donner à la grève. Le temps de se réunir à nouveau et le coq est lâché, tout en faisant face à l'état d'urgence. Forcément, le Comité de coordination accentue l'aspect wallon de la grève et les revendications wallonnes lors de sa réunion du 31 décembre, mais il s'agit de la poursuite logique d'une action qui a dû, dans l'improvisation forcée, recueillir l'adhésion de tous : Verviers et Charleroi ont mis un certain temps à recueillir (une petite semaine au milieu des fêtes et du désordre) l'approbation des membres sur l'existence du Comité de coordination des Régionales wallonnes de la FGTB et de ses objectifs déjà bien connus du fédéralisme et des réformes de structures. Il n'y a dès lors pas lieu de penser et d'affirmer que la grève a connu un tournant<sup>76</sup>.

Il n'est pas davantage étonnant que le fédéralisme soit mentionné encore plus explicitement, tant par le CCRW (2 janvier) que par André Renard lors de son discours à Yvoz-Ramet, le 3 janvier<sup>77</sup>, par ailleurs décrété « jour de deuil pour toute la Wallonie ». À Yvoz comme à Grivegnée, Renard répète les propos qu'il a déjà tenus dans le *Pourquoi Pas ?*, publié le 29 décembre, et précédemment encore : lors de meetings, il a rappelé qu'en 1950 il avait brandi l'idée fédéraliste comme une menace, pensant qu'elle suffirait « à empêcher d'imposer à la Wallonie une volonté qui vient d'une autre partie du pays » ; il reconnaît avoir oublié l'idée fédéraliste pendant une dizaine d'années, « gagné par une certaine euphorie ». Mais « La Loi unique est encore une loi imposée par une partie du pays à l'autre partie du pays »<sup>78</sup>. Et de nombreux articles parus dans le journal *La Wallonie* depuis 1958 montrent que la question wallonne n'est pas étrangère à la pensée et à l'action d'André Renard. La revendication wallonne de la Grande Grève ne peut étonner que ceux qui refusent de considérer l'existence persistante d'une question wallonne.

## L'avant dernière étape

La grève wallonne de l'hiver '60-'61 n'est pas le moment où émerge l'idée wallonne et la Wallonie. Elle n'est qu'un instant, peut-être plus fort et plus spectaculaire que d'autres, où ceux qui nient l'existence d'une question wallonne sont bien forcés de reconnaître, à demi-mots, sa réalité persistante. En 1912 déjà, sous la plume de Jules Destrée, la *Lettre au roi sur la séparation de la Wallonie et de la Flandre* avait frappé les esprits ; mais sans autres effets immédiats. Loin de camoufler les dissensions entre Wallons et Flamands, la Première Guerre mondiale les a exacerbées, l'autorité allemande considérant que la séparation administrative était la meilleure formule pour diriger la Belgique qu'elle occupait. Après l'Armistice, la question wallonne resta bien présente et s'exprima dans des dossiers très variés, mais pâtit de l'éparpillement des forces wallonnes. À la Libération, le Congrès national wallon rassembla autour de l'idée du fédéralisme, non sans qu'une majorité de congressistes ne se soit prononcé d'abord en faveur d'une solution en dehors du cadre belge. Ce coup de semonce impressionna (octobre 1945) et fut entendu quand le

---

<sup>76</sup> V. FEUX, *op. cit.*, p. 112.

<sup>77</sup> *La Wallonie*, 4 janvier 1961.

<sup>78</sup> *Bulletin de la FAR, spécial André Renard*, janvier 1983, p. 36-39.

gouvernement (et son ministre P-H Spaak) fit mine de se pencher au chevet de l'économie wallonne en confiant une étude au Conseil économique wallon. Elle fut réalisée (1947) mais on n'en tira aucune leçon. Au travers de la consultation populaire de mars 1950 et des incidents de juillet, la Question royale fut un autre moment qui remit au-devant de la scène les préoccupations spécifiques de la Wallonie. Depuis 1886, année où Albert Mockel inventa le nom, la Wallonie avait eu l'occasion de naître et d'émerger à diverses reprises. Sans évoquer les terribles grèves de 1886 justement, ce petit regard rétrospectif est une invitation à inscrire les événements de l'hiver '60-'61 dans la longue durée, celle de l'histoire d'une Wallonie qui revendique son autonomie, aspire à plus de démocratie et cherche à se déployer plutôt qu'à se replier.

Paul Delforge  
Historien – Institut Destrée  
V.2011